

Paris, 9 février 2026

Les termes en majuscules utilisés dans le présent document auront la signification qui leur est donnée dans le Caisse Française de Financement Local *base prospectus to the €75,000,000,000 Euro Medium Term Note Programme* daté du 10 juin 2025 (le « **Base Prospectus** »).

Caisse Française de Financement Local a décidé d'émettre des Obligations Foncières en date du 11 février 2026, pour un montant de 100.000.000 d'euros à taux fixe, à échéance le 20 janvier 2042 assimilables dès la cotation et formant une souche unique avec la tranche déjà existante de 500.000.000 d'euros à taux fixe, à échéance le 20 janvier 2042 émise le 20 janvier 2022.

Un *Stabilisation Manager* a été nommé dans les *Final Terms*.

Le *Base Prospectus* en date du 10 juin 2025 approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers et les *Final Terms* relatifs à l'émission sont disponibles sur le site internet de l'émetteur (<https://sfil.fr/caffil-notre-filiale/>), sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)), et auprès du *Paying Agent* désigné dans le *Base Prospectus*.

Les *Final Terms* relatifs à l'émission seront disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg ([www.bourse.lu](http://www.bourse.lu)).

**Caisse Française de Financement Local**

112-114 avenue Emile Zola  
75015 Paris – France  
Tél. : +33 (0) 1 73 28 90 90  
[sfil.fr/caffil-notre-filiale/](http://sfil.fr/caffil-notre-filiale/)

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 350 000 000 euros

RCS Paris 421 318 064  
N° TVA : FR 69 421 318 064